

# RETOUR DU PRÉSIDENT : UN AGENDA CHARGÉ SUR TOUS LES PLANS

# LA NNR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com



Quotidien d'information indépendant - n° 6949 – Jeudi 31 décembre 2020 - Prix : 10 DA

## APRÈS UNE ANNÉE DE TOUS LES DÉFICITS, LES AUTORITÉS SE PRÉPARENT

# Une relance économique en «suspens pour 2021»

L'année 2020 s'achève sur une note plutôt amère et une facture salée pour les finances publiques. L'inquiétude et le pessimisme ont accompagné l'Etat et les citoyens tout au long de cette année, marquée par une violente crise sanitaire liée au Covid-19, doublée d'une crise économique nationale, sans égale.

p.2

## «La frange sociale vulnérable, une priorité pour l'Etat»



© Photo : D.R



## Justice 2020 : L'année de lutte contre l'impunité et l'instauration d'une justice équitable

p.4



L'ADOPTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION

## Les bases de l'Algérie nouvelle sont posées

p.3



GESTION DES COMMUNES

## «L'implantation des chambres territoriales est un choix stratégique»

p.4

## Electricité-gaz

### Plusieurs décisions prises pour consolider la sécurité énergétique

Les ministres de l'Énergie, Abdelmadjid Attar et de la Transition Énergétique et des énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, ont coprésidé mardi à Alger une réunion consacrée au programme indicatif 2021-2030 des moyens de production de l'électricité, au cours de laquelle plusieurs décisions ont été prises en vue de consolider la sécurité énergétique.

## Assurance automobile

### Un accord multilatéral pour réguler la branche dès le 1<sup>er</sup> janvier

Un protocole d'accord multilatéral relatif à la gestion et la régulation de la branche assurance automobile, visant à mettre fin aux disparités des tarifs et à la concurrence éffrénée entre assureurs, a été conclu et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021, a annoncé mardi l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).



## Célébration du nouvel an

### La Protection civile appelle à la vigilance et à la prudence

La Protection civile a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence sur les routes à l'occasion de la célébration du nouvel an 2021, marquée par «un contexte sanitaire particulier lié à la pandémie de la Covid-19 et la période hivernale connue pour ses conditions climatiques instables».

Après une année de tous les déficits, les autorités se préparent

# Une relance économique en «suspens pour 2021»

L'année 2020 s'achève sur une note plutôt amère et une facture salée pour les finances publiques. L'inquiétude et le pessimisme ont accompagné l'Etat et les citoyens tout au long de cette année, marquée par une violente crise sanitaire liée au Covid-19, doublée d'une crise économique nationale, sans égale.

La pandémie a eu des répercussions désastreuses sur les Algériens et sur l'économie formelle et informelle du pays qui a fait face, également, aux conséquences de l'actionnement de la planche à billets en 2017 et à la tendance lourde de la chute continue des cours du pétrole sur le marché mondial et du dinar. Dans l'ensemble, tous les indices sont décalés vers le bas par une réalité macro-économique décevante précipitant le pays dans l'austérité. Malgré les chiffres insolents de l'économie nationale, l'Etat espère dès 2021 amorcer une phase de transition vers l'économie du marché et accélérer le processus des réformes économiques pour équilibrer ses finances.

C'est l'objectif attendu à considérer les grandes orientations de la loi de Finances 2021 qui prévoit de nouvelles règles fiscales, commerciales et financières au profit des entreprises. Une politique qui devait soutenir la relance du tissu industriel et financier, cependant, il faudrait corriger et stabiliser les dérapages de la dette publique. Ainsi mener des réformes ponctuelles, mais coordonnées afin de garantir l'aboutissement des transformations financières, bancaires, commerciales, sociales et technologiques pour éviter un naufrage économique certain.

Malheureusement l'environnement actuel est caractérisé par une crise financière inédite, plombée par la pandémie et par d'importants déficits budgétaires. 2020 était une année très difficile pour les ménages et les entreprises qui s'interrogent d'ores et déjà sur ce qui se passera en 2021. Est-ce une crise ou une reprise ? Le rapport annuel de la Cour des comptes dresse un tableau plutôt «morose» de la situation économique nationale et territoriale. Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés par cette administration qui accuse en premier lieu la mauvaise maîtrise du processus du désendettement par les administrations, les entreprises et les banques publiques et l'absence d'une planification stratégique des réformes qui doivent être menées au niveau national et local. La hausse des dépenses



■ L'Etat a injecté d'importantes sommes pour soutenir les ménages durement touchés par la crise sanitaire et économique suite à l'arrêt de l'activité de plusieurs entreprises. (Photo: D.R)

publiques en 2020, la baisse des recettes étatiques et l'épargne ont eu des répercussions dévastatrices sur le Trésor public et le budget de l'Etat. Ce dernier a injecté d'importantes sommes pour soutenir les ménages durement touchés par la crise sanitaire et économique suite à l'arrêt de l'activité de plusieurs entreprises. Le résultat de ces dernières en 2020 et la structure de leur bilan s'est détérioré avec la hausse de l'endettement et l'érosion de leurs fonds propres se trouvant ainsi dans l'incapacité de couvrir le fonds de roulement, par conséquent, les salaires. La décision du confinement de la population et la fermeture des frontières, brusquement, a plombé tous les indicateurs macro-économiques et micro-économiques du pays. Ce qui s'est confirmé par la dégradation de l'activité du marché formelle et informelle, impacté les secteurs économiques à différents niveaux. Au bout de quelques semaines, aucun marché ne semblait plus en mesure de résister au confinement qui a plongé les ménages et les opérateurs économiques dans un climat d'incertitude, avec des prévisions plutôt sombres que prévues.

Baisse du PIB, manque de perspective, chômage, chute du dinar et une inflation galopante... le bilan de 2020 n'est qu'une conséquence logique de la stagnation de l'activité économique et financière 2019 dont l'origine remonte à 2017, après le recours au financement non conventionnel de l'économie nationale. Depuis, l'environnement économique et social se dégrade. Le prix à la consommation augmentait alors de «0,3 %, en rythme annuel, selon l'Office national des statistiques (ONS) qui a évalué le taux d'inflation moyen annuel en Algérie à 2,2 %, à la fin du mois d'octobre». La reprise de l'inflation a bouleversé l'environnement des marchés financiers et a creusé les

inégalités sociales. Cette tendance haussière se poursuivra en 2021, selon la LF 2021 qui prévoit «une inflation à 4,5 %, en raison de la baisse de la consommation et des revenus des ménages et des sociétés, suite à l'exécution des instruments de la politique monétaire».

Plus de 500.000 personnes se trouvent sans emploi à cause de la pandémie du Coronavirus, qui a explosé le taux de chômage qui, selon certains spécialistes, a dépassé les 14% en 2020 et plus de 99.000 entreprises ont déposé leur bilan. Un véritable naufrage économique qui aura des conséquences néfastes sur l'équilibre socio-économique à la clôture de l'exercice de l'année 2020. L'intervention de l'Etat pour sauver les entreprises et les emplois n'est que temporaire car la baisse de l'activité de l'économie formelle et informelle n'est pas répartie de manière homogène. Les secteurs les plus lésés demeurent les mêmes depuis le début de la crise et continuent de souffrir en raison du dérapage de dinar et l'érosion du matelas des devises qui ont chuté à 56 milliards en 2020, ce qui pourrait couvrir une période 16 mois d'importation, tandis que le dinar a perdu 10% de sa valeur sur le marché de change. Ce dérapage a entraîné une crise de liquidité grave, qui s'est installée dans la durée, et ce, malgré l'intervention de la Banque d'Algérie qui a baissé le taux de réserve obligatoire de 6 à 3 %, afin de libérer de la liquidité. D'où la décision du Gouvernement d'accélérer la mise en place du paiement électronique afin de contrôler les circuits financiers et légaliser l'argent qui circule dans l'informel qui dépasse les 8.000 milliards de dinars, soit 80 milliards de dollars.

A priori, l'Algérie sacrifie sa monnaie pour éviter l'endettement extérieur, alors que sa dette intérieure a augmenté drastiquement

(57%). Elle ne peut couvrir les déficits publics au risque d'exploser l'inflation et les taux d'intérêt des banques et conduire le pays vers la faillite.

Face à toutes ces dérives, certains experts estiment que l'Algérie se dirige, immanquablement, vers les services du Fonds monétaire international (FMI), ne cesse de faire pression sur l'Algérie, qui refuse catégoriquement ses offres.

Par ailleurs, pour compenser le trou budgétaire, l'Algérie prévoit de renforcer son tissu industriel et libéraliser son activité commerciale avec l'entrée en activité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en janvier 2021. Mais aussi par la réduction de la facture des importations devant soutenir l'épargne publique et réduire le déficit budgétaire qui a dépassé 2.900 milliards de dinars en 2020, qui devra augmenter en 2021, alimenté par les mesures de soutien aux ménages et aux entreprises impactées par la crise sanitaire. Mais aussi par les dépenses imprévues et la baisse des recettes fiscales. Une autre niche que l'Etat compte réajuster afin de tirer profit à travers l'éradication de la corruption au sein de ses structures et des entreprises.

Quant à la hausse du déficit du Trésor estimé à plus de 1.590 milliards de dinars, est causé par les interventions des pouvoirs publics pour couvrir le déficit structurel de la CNR (600 milliards de dinars), de celui des entreprises et administrations publiques. L'Algérie devra faire des efforts exceptionnels pour surmonter une situation exceptionnelle. Avouer une défaite pour tout reconstruire sur de nouvelles bases. Les experts n'ont d'ailleurs pas chômé, entre analyses et recommandations, les solutions à la crise ne manquaient pas.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

## REPÈRE

### Retour du Président

## Un agenda chargé sur tous les plans

Un agenda assez chargé sur le plan politique, économique et social attend le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a regagné Alger dans la soirée d'hier mardi, après un séjour en Allemagne où il a suivi des soins suite à sa contamination au Covid-19. Il est attendu que le chef de l'Etat préside la cérémonie solennelle de signature de la loi de Finances 2021 qui intervient avant le 31 décembre de chaque année. Conformément aux engagements du président, la LF 2021 maintiendra les affectations des aides publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat des catégories vulnérables de la société et ce, dans le cadre de la politique sociale de l'Etat, malgré les difficultés financières que connaît le pays en raison de la pandémie de Covid-19 et de la chute des prix du pétrole. Il est également attendu que le président de la République signe le décret de promulgation de la nouvelle Constitution, adoptée par voie référendaire le 1<sup>er</sup> novembre dernier, ce qui marque le début du processus de concrétisation des 54 engagements contenus dans son programme électoral. L'autre urgence qui figure dans l'agenda du Président consiste en la campagne de vaccination contre la Covid-19 qui doit débuter au courant du mois de janvier prochain.

Sur le plan politique, il est attendu que le processus d'organisation des élections législatives et communales soit enclenché dans les plus brefs délais. Sur le plan économique, le retour du Président devrait accélérer les réformes économiques déjà engagées par divers secteurs dans le cadre du plan de relance économique 2020-2024, sans oublier le dossier de développement des zones d'ombre qui figure parmi les priorités inscrites dans le programme du Président. Sur le plan international, la situation politique dans la région demeure également une des préoccupations du Président, compte tenu des développements intervenus récemment dans les pays du voisinage.

A ce propos, le Président Tebboune a tenu à rassurer les Algériens en affirmant que «l'Algérie est forte et plus forte que certains ne le pensent» et qu'elle demeurera «inébranlable».

R.N.

## L'adoption de la nouvelle Constitution Les bases de l'Algérie nouvelle sont posées

L'année 2020 se termine par une bonne nouvelle : le retour au pays du Président Abdelmadjid Tebboune, après une absence de deux mois passés en Allemagne, où il se trouvait pour soins à la suite d'une contamination à la Covid-19.

Le Président Tebboune est rétabli de la maladie, il a lui-même assuré qu'il ne lui restait que peu pour une guérison totale. Un vaste chantier l'attend : le processus découlant de l'adoption, le 1<sup>er</sup> novembre dernier par référendum populaire, de la nouvelle Constitution, qui a été le fait politique dominant de l'année 2020. Le Président Tebboune signera le texte de la nouvelle Constitution et elle sera publiée au Journal officiel, consacrant ainsi sa promulgation. En réponse aux revendications des Algériens, sortis en masse à travers un Hirak «béné et authentique» réclamant le changement salvateur qui mettrait fin aux pratiques du passé, le Président Tebboune avait fait du projet de révision constitutionnelle une de ses priorités majeures, en vue



■ A la fin août dernier, l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre a été fixée par le Président Tebboune, pour le référendum sur la révision constitutionnelle. (Photo : D.R)

d'asseoir les bases de «l'Algérie nouvelle». De ce fait, il avait procédé, moins d'un mois après son élection, à la mise en place du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, présidé par Ahmed Laraba, professeur universitaire et membre de la Commission du droit international à l'ONU. Dès le mois de mai, l'avant-projet de révision de la Constitution faisait ses premiers pas dans le débat au sein de la classe politique et de la société civile. Au début, il était prévu de soumettre le projet de révision de la Constitution, en juin au Parlement, et d'organiser le référendum par la suite. Mais les données avaient changé du fait de la situation sanitaire créée par l'épidémie de Coronavirus. Lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux le 11 juin, le Président Tebboune avait expliqué la décision de prolongation des délais pour

le débat sur la mouture de l'avant-projet d'amendement constitutionnel, motivée par la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays du fait de la pandémie du Covid-19 et du confinement imposé pour y faire face. A la fin août dernier, l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre a été fixée par le Président Tebboune, pour le référendum sur la révision constitutionnelle. Un communiqué de la Présidence de la République soulignait que la date du 1<sup>er</sup> novembre 2020, «n'est pas un choix fortuit, elle est le lien naturel avec notre passé glorieux, celui du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de libération nationale par le peuple algérien qui s'est réapproprié sa souveraineté sur son territoire, ses richesses et s'est libéré du joug du colonialisme». Après son approbation en Conseil des ministres, le 6 septembre, puis son adoption en séances plénières, le 10 septembre par l'Assemblée

populaire nationale (APN) et le 12 septembre par le Conseil de la Nation, le Président Tebboune signait, le 15 septembre, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le référendum du dimanche, 1<sup>er</sup> novembre 2020. Le projet de révision de la Constitution a été adopté, dans le calme, par 66,80 % des votants, dans un contexte dominé par la crise sanitaire, et dans un climat social marqué encore par l'impact négatif des pratiques électorales précédentes imposées par el 'isaba (le gang) qui était au pouvoir et par l'ampleur des dégâts causés par la corruption des milieux d'affaires en complicité avec d'anciens dirigeants. Pour la première fois, un scrutin a été caractérisé par l'absence totale de manipulation des urnes et des chiffres, ce qui augure d'une volonté de respecter les principes républicains et démocratiques, dans notre pays.

Lakhdar A.

### BRÈVE

#### Retour du Président

#### Des partis politiques expriment leur soulagement

Des partis politiques ont exprimé leur joie et leur soulagement pour le retour du président de la République. Le SG du parti FLN a écrit dans un Tweet: «Louange à Dieu pour le retour du président de la République en bonne santé, Dieu merci pour son rétablissement et son retour à son peuple et son pays, je prie Allah de préserver l'Algérie, peuple et armée». Le président du MSP, a écrit sur son compte : «Nous souhaitons à M. le président de la République la bienvenue et un bon retour. Que Dieu vous assiste dans vos missions au service du pays et du peuple». Le SG du RND a déclaré : «Le retour au pays du président de la République en bonne santé, nous encourage davantage à travailler main dans la main avec le président». Le Secrétaire national de l'ONEC a reçu «avec soulagement et grande joie» la nouvelle. Le président du Mouvement El Bina, a écrit : «Nous lui souhaitons bonne santé et nous lui exprimons notre totale assurance pour un nouveau départ et la poursuite du chemin des Algériens vers une Algérie nouvelle». Le parti TAJ a exprimé «son profond soulagement et sa grande satisfaction» pour le retour du Président. Le mouvement En-Nahdha a souhaité «bonne santé et réussite dans l'accomplissement de ses missions». Le président du Front El Moustakbal, a exprimé «sa joie pour le retour du président de la République en bonne santé». Par ailleurs, l'Alliance nationale républicaine a exprimé son «bonheur et son soulagement». De son côté, le Mouvement de l'Entente nationale a exprimé, son «immense bonheur» en estimant que ce retour «sera un début prometteur pour de nombreux chantiers lancés».

R.Z.

### Covid-19

## Une année dure au plan sanitaire

Comme pour beaucoup d'autres pays dans le monde, 2020 a été une année extrêmement difficile pour l'Algérie au plan sanitaire, marquée par la lutte contre la Covid-19 dont l'épidémie a touché notre pays au mois de février. Ce fut également l'année de la solidarité. Dès le début, la solidarité de l'Algérie s'est manifestée à l'égard de la Chine premier pays à être touché par la Covid-19. La Chine avait immédiatement renvoyé l'ascenseur en partageant son expérience, en envoyant des experts, du matériel médical, des équipements de protection individuelle et des kits de diagnostic à l'Algérie.

Dans le pays, des associations de jeunes pleines de dévouement ont prouvé que solidarité n'était pas un simple mot. Depuis l'apparition du premier cas importé par le ressortissant italien à Hassi Messaoud, le 25 février 2020, suivie de 16 cas confirmés d'une seule famille à Blida contaminés lors d'une fête familiale, et pour lutter contre la propagation du Coronavirus, les pouvoirs publics ont adopté une stratégie préventive efficace. En effet, le Président

Abdelmadjid Tebboune, qui faisait face au premier grand défi depuis son investiture à la tête de l'Etat, a ordonné l'adoption de mesures anticipatives visant à juguler la propagation du virus : confinement, mesures barrières, suspension d'activités économiques, série d'interdiction concernant les rassemblements... Il a ordonné de prendre des mesures urgentes et préventives visant à assurer une prise en charge adéquate des contaminés, un protocole thérapeutique, une organisation des soins, une accessibilité au dépistage, un système de contrôle efficace et une communication des informations fiable et complète. Un Comité scientifique de suivi de l'évolution de la Pandémie du Covid-19 a été mis en place.

Dernièrement, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné des instructions pour assurer, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la disponibilité du vaccin contre le Coronavirus (Covid-19) et le lancement de l'opération de vaccination dès janvier prochain.

Le président de la République a, en effet, décidé que l'Algérie doit amorcer le virage de la prévention en se procurant le vaccin le plus tôt possible. Le vaccin préconisé contre le Coronavirus sera «forcément gratuit pour tous», a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid. Au 29 décembre, l'Algérie enregistrait 99.311 cas confirmés de Coronavirus (Covid-19) et 2.751 décès.

Dans le monde, au 30 décembre, il y avait plus de 81 millions de personnes infectées par le Coronavirus et près de 1,8 million de personnes décédées. Les Etats-Unis ont atteint à nouveau une triste étape en franchissant le cap des dix millions de cas de Covid-19 en début de semaine, alors que le pays est toujours en tête du classement mondial des infections et des décès liés à la pandémie qui fait rage. Aux Etats-Unis, le pire de la pandémie de Coronavirus reste à venir, à la suite des fêtes de fin d'année avec une nouvelle hausse des contaminations due aux déplacements.

L. A.

### VOEUX

#### Le président Tebboune à Alger

#### «La frange sociale vulnérable, une priorité pour l'Etat»

«Je souhaite au peuple algérien tout le bien et une nouvelle année pleine de joie, notamment pour les nécessiteux. Je vous assure de la mobilisation de l'Etat algérien aux côtés de cette frange de la société», a affirmé mardi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans une brève allocution prononcée à Alger à l'occasion de son retour d'Allemagne où il a séjourné pour des soins médicaux. Le Président a ajouté, dans le même sillage, que «toutes les institutions de l'Etat, en tête desquelles l'Armée nationale populaire (ANP) digne héritière de l'ALN, sont mobilisées à cette fin». Il a, par la même, souhaité voir cette nouvelle année 2021 être bien meilleure que celle écoulée.

En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune est arrivé mardi soir à Alger, après un séjour en Allemagne, où il avait été admis dans un grand hôpital spécialisé à la suite d'une contamination à la Covid-19. Selon un communiqué de la Présidence, le président de la République a été accueilli, à son arrivée, par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha ainsi que le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj.

Au début de son allocution diffusée sur la Chaîne de la télévision publique, le Président Tebboune a déclaré «être loin du pays est une chose particulièrement délicate, notamment pour quelqu'un qui occupe un poste de responsabilité».

Après avoir remercié Dieu pour son retour au pays, rétabli de la maladie, le président de la République a assuré qu'il ne lui restait que peu pour une guérison totale.

Pour rappel, le 24 octobre dernier, le staff médical de la Présidence de la République avait recommandé au Président Tebboune d'observer un confinement volontaire de 5 jours, après avoir constaté que plusieurs cadres supérieurs de la Présidence de la République et du gouvernement présentaient des symptômes de contamination à la Covid-19. Le 27 octobre, le chef de l'Etat avait été admis à l'Hôpital central de l'armée à Aïn Naâdja à Alger. Le 28, sur recommandation du staff médical, il avait été transféré en Allemagne pour des «examens médicaux approfondis». Le staff médical avait indiqué, le lendemain de son transfert, que le Président Tebboune, après des examens médicaux approfondis avait reçu un traitement adéquat conformément au protocole sanitaire. «Le président de la République s'était adressé le 13 décembre aux Algériens, depuis son lieu de convalescence en Allemagne, pour les rassurer sur son état de santé, affirmant qu'il regagnerait le pays dans les tout prochains jours», rappelle-t-on.

Radia Z.

Justice 2020

## L'année de lutte contre l'impunité et l'instauration d'une justice équitable

**Depuis l'avènement à la Présidence de la République de Abdelmadjid Tebboune, la lutte contre l'impunité et l'instauration d'une justice plus équitable constituent des attentes majeures des citoyens. La réponse du premier magistrat du pays ne s'est pas fait attendre.**

Tebboune s'y est attelé sans tarder au lendemain de son élection. Hasard du calendrier des enquêtes en cour ou impulsion débridée au lendemain de son arrivée au pouvoir ? Celles-ci avaient été suivies de la révélation d'une série d'affaires judiciaires. Elles impliquent d'une manière directe ou indirecte les deux Premiers ministres Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, le concessionnaire des bus devenu homme d'affaires et multimilliardaire Tahkout. Il y avait aussi les anciens walis ou ministres et hommes d'affaires suivis d'une douzaine de députés, hauts responsables, des femmes et hommes de coulisse dont une certaine «Mme Maya» proche du Cabinet présidentiel et autant de personnalités proches des cercles des différents gouvernements dont Zaâlane, Ghazi, Boudiaf, Zoukh, des hauts responsables gestionnaires d'entreprises et autres responsables de hauts niveaux. Ils ont tous été cités à la barre des accusés pour détournement de biens de l'État, trafic d'influence. Il y a aussi l'arrestation et le placement sous mandat de dépôt pour fraude fiscale et blanchiment d'argent des frères Kounef proches de l'ex-président de la République Abdelaziz Bouteflika, du frère de ce dernier et d'autres barons du régime précédent. Puis, il y a eu, après plusieurs jours de cabale, l'arrestation digne d'un film d'ac-

tion mafiosi de BahaEddine Tliba. Le personnage homme d'affaires, députés bien introduit dans les rouages de l'Etat grâce à sa qualité de membre de la commission économique à l'Assemblée Populaire Nationale avait compté sur sa trésorerie à milliards en monnaie nationale et étrangère pour tenter de franchir clandestinement les frontières du Sud. Il arrangeait tout à sa convenance. Lui, à qui rien n'échappait en termes de trafics aux frontières, a été capturé à la suite d'une tentative d'éviter El Oued. Il y sera interpellé. Sur les trafics aux frontières et ceux des nombreux terrains immobiliers de Annaba qu'il avait réussi à détourner au lendemain de son installation en sa qualité de député avec la complicité de plusieurs walis. En mars 2019, la vente illicite d'un de ses terrains bien situés à Ras El Hamra, un autre à M'Hafeur le terrain propriété de l'Etat a entraîné l'incarcération et la mise sous contrôle judiciaire de plusieurs cadres des domaines et de l'Algérienne Des Eaux (ADE). Dans la foulée, la population a appris avec stupéfaction que cet ancien député avait détourné d'autres terrains. Et aussi incroyable que cela puisse être, l'identité des acquéreurs n'a toujours pas été publiée à ce jour ! Cette cession serait passée inaperçue si les acquéreurs n'avaient pas entrepris des démarches pour procéder au mor-



cellement des terrains, acquisitions de logements. Selon nos sources, le fait d'être incarcérés provisoirement n'empêche pas des individus de maintenir leur candidature aux prochaines législatives. Ils argumentent le fait que leur nom ne peut pas être retiré de la liste officielle des candidats. L'on avait cru que ces inculpations et mandats de dépôts relevaient d'un simple effet d'annonce ou motivés par des mobiles politiques que les dossiers concernés ne se perdront pas dans les méandres des procédures judiciaires. Pour l'heure, de nombreuses juridictions sont à pied d'œuvre après une laborieuse phase de mise en place genre : «Nettoyer les écuries d'Augias». Celles-ci exigent surtout une justice indépendante. Les magistrats du Parquet resteront soumis aux directives du ministère de la Justice. Il reste que ceux appelés à rendre les décisions devront faire preuve de la plus grande indépendance. Les juges, faut-il le rappeler, disposent d'une indépendance parallèle à tout HCJ acte de l'exécutif tendant à interférer dans l'issue de ces procès. La HCJ est destinée à juger

les hauts dirigeants. Elle tarde à se matérialiser face à cette institution. Nul ne conteste que, de par sa nature à la fois juridique et politique, celle-ci ne saurait obéir aux procédures de droit commun. Dans le cadre d'une future révision constitutionnelle, il serait normal et démocratique de supprimer purement et simplement la HCJ. Ainsi les hauts responsables du pays se verront-ils mis sur le même plan que les simples citoyens... ce qui ne serait que justice. Aussi, pour une fois, la justice algérienne a respecté les délais de comparution à la barre des principaux accusés dans différentes affaires qu'elle a eu à traiter. Comme si elle s'était imposé un délai de comparution de chacun des uns et des autres justiciables, les accusés ont défilé avec un ou plusieurs délits à se reprocher. Ils l'ont fait dans des tribunaux comblés, des maisons d'arrêt où magistrats, avocats, accusés, témoins et autres experts sollicités pour apporter des éclaircissements dans l'approche des réseaux comptables avaient leur place. Ce qui a eu pour résultats d'amener à la barre et derrière les barreaux deux Premiers ministres, plusieurs ministres, des cadres décideurs, des membres de différentes commissions, des députés et autres élus de nombreuses institutions, les détenteurs de comptes bancaires, des hommes d'affaires hier intouchables. Certains avaient vu leurs jugements reportés pour appels à témoins, d'autres jugés et condamnés pour diverses raisons. Il y a ceux qui ont vu leurs comptes matériels et bancaires saisis.

A. Djabali

### EXAMEN DES DOSSIERS

#### Radiés de l'ANP

#### Plus de 20.000 dossiers seront examinés avant fin janvier prochain

Le président de l'Organisation nationale des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), M. Tamer Ghodbane a fait savoir, avant-hier à Alger, que plus de 20.000 dossiers de radiés de l'ANP seront examinés avant fin janvier prochain.

En effet, M. Ghodbane a indiqué que l'examen des dossiers de plus de 20.000 radiés (des rangs de l'ANP), sera finalisé avant fin janvier prochain, et ce, sur initiative du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette mesure concerne, précise-t-il, la catégorie des radiés ayant dossiers médicaux militaires complets. A cet égard, le même responsable a ajouté que les dossiers de cette catégorie seront examinés par des commissions médicales. En outre, l'intervenant a relevé que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP, sera destinataire, janvier prochain, des listes de chaque wilaya. L'Organisation ayant procédé au dépôt des dossiers auprès des caisses des retraites, elle se chargera aussi de contacter les concernés par cette régularisation, a-t-il expliqué.

Pour ce qui est de la catégorie des radiés dont les dossiers sont incomplets, le président de l'Organisation a souligné que leurs dossiers seront examinés en seconde étape, à condition que les concernés se présentent en personne devant les commissions médicales régionales. Et d'assurer, par la même occasion que le dossier des retraités concernés par la «prime d'invalidité», est en bonne voie.

Appelant, par ailleurs, à «l'amélioration des conditions de vie des retraités de l'ANP et des affiliés (parents et veuves), en concertation avec la tutelle et en fonction des capacités disponibles», le président de l'Organisation nationale des retraités de l'ANP a formé les vœux de voir les problèmes liés aux logements résolus.

A ce sujet, il a préconisé «une concertation entre les ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et de la Défense nationale». Ce dernier prenant en charge l'opération de distribution, à condition que le rôle de l'Organisation se limite à «apporter aide et assistance par la préparation des dossiers».

Dans le même sillage, M. Ghodbane a mis en avant la nécessaire révision du montant de la pension de retraite, en particulier pour les petits gradés, relevant que le montant de 30.000 DA. Un montant qui est, selon lui, «insuffisant et ne répond plus aux besoins de cette catégorie».

A noter que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP fut créée en 1990, sous forme d'une association, puis transformée en organisation en 2012, dans le but de prendre en charge les préoccupations sociales de cette catégorie et de les transmettre au Commandement de l'ANP.

Il convient de rappeler que le ministère de la Défense Nationale (MDN), a annoncé dans un communiqué le mois de juin passé avoir entamé la prise en charge des doléances des radiés de l'Armée nationale populaire (ANP). Il s'agit des doléances à caractère médical et social.

Manel Z.

### Gestion des communes

## «L'implantation des chambres territoriales est un choix stratégique»

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmaarouf, à indiqué hier, que le rapport annuel de la Cour des comptes publié mardi dernier est «la quintessence des résultats de l'exécution du programme du contrôle de la Cour des comptes». Le rapport comprend, précise-t-il, toutes les observations et les constatations de la Cour ainsi que les réponses des gestionnaires des établissements contrôlés par cette dernière. Lors de son passage sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, M. Benmaarouf estime que la publication de ce rapport, est en soi, un événement important, puisque c'est une occasion d'informer les citoyens sur les conditions de gestion des deniers publics.

C'est une observation «récurrente», relève-t-il, concernant le phénomène du retard dans la réalisation des projets d'équipement, en ajoutant à ce propos qu'il y a des facteurs objectifs mais, parfois, il y a eu aussi, de l'imprévoyance et de la négligence. «C'est pour cela que la phase maturation est très importante avant l'exécution d'un projet afin d'éviter ce genre de problèmes», explique-t-il. Sur la relation de la réévaluation fréquente

des projets et la modification des budgets avec les pratiques frauduleuses pour détourner de l'argent, l'interviewé indique qu'il existe une voie et une procédure spécifique qui prend en charge ces cas. «Dès qu'on découvre des faits à caractères frauduleux, il y a des rapports spécifiques qui sont transmis à la justice, notamment lorsque les faits sont d'une certaine gravité. Le procureur prendra, donc, ensuite la relève», précise-t-il dans ce sens. A ce titre, il a ajouté que «toutes les observations de la cour sur ses pratiques très récurrentes conduisent les autorités à améliorer les choses».

Concernant la gestion des deniers au niveau des collectivités locale, particulièrement la fiscalité locale, Abdelkader Benmaarouf, affirme que le rapport a constaté une négligence d'un certain nombre de taxes spécifiques, que la commune elle-même détermine, fixe et recouvre.

«Des communes se plaignent de la rareté des ressources alors qu'elles ont des instruments qu'elles peuvent utiliser de façon rigoureuse pour améliorer leur recette budgétaire», dit-il.

Cependant, l'invité admet que la gestion des

communes est délicate, voire complexe. On a accordé, depuis le début, beaucoup d'importance à ce problème, qui est délicat, estime-t-il, précisant que «l'implantation des Chambres territoriales est un choix stratégique et surtout un acquis. Car le contrôle de la Cour pour les communes est désormais un contrôle de proximité».

A noter que le premier rapport publié remonte à 1999. Sur ces années d'absence le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmaarouf a souligné que la Cour n'a jamais arrêté de travailler. La preuve, poursuit-il, la chaîne des rapports annuels depuis 1999 est là. «Plus que les programmes de contrôle qui sont fait annuellement, il y a une stratégie de développement de son réseau», a-t-il ajouté.

L'invité n'a pas manqué d'annoncer qu'un concours de recrutement d'auditeurs et contrôleurs sera lancé, dans le courant du mois de janvier 2021. Comme une tâche prioritaire, la Cour compte, en dehors des infrastructures logistiques, sur la formation de la source humaine. «Nous avons rajeunie le personnel de la Cour des comptes», a-t-il souligné.

Manel Z.

**INFO EXPRESS**

Cueillette des olives à Bouira

**Les paysans retrouvent le chemin des vergers**

Beaucoup de familles rurales et oléiculteurs ont retrouvé depuis quelques jours le chemin des vergers et des champs à la faveur du lancement de la cueillette des olives à travers les différents villages de la wilaya de Bouira, a-t-on constaté. Le retour d'un soleil clément a favorisé la sortie des villageois pour mener leur cueillette avant la détérioration des conditions météorologiques. Accompagnées de leurs enfants, les familles se précipitent chaque jour pour reconquérir les champs et cueillir leur produit en déployant tous les outils indispensables à la campagne, dont échelles, bâches, scies, ciseaux et peignes. Les filets de récolte placés sous les arbres ont permis aux champs de reprendre les couleurs de la saison oléicole. Il s'agit d'une belle image, qui reflète l'ampleur de l'attachement des paysans à leurs terres et à l'olivier. La cueillette des olives est une tradition ancestrale et un mode de vie social pour la Kabylie et pour beaucoup de régions du pays, où ce sont les familles qui se mobilisent pour aller mener la campagne en allant engranger les récoltes dans les champs. ■

**Alger Démantèlement d'une bande de trafic de stupéfiants**

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dans des opérations distinctes, au démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de drogues et à la saisie d'une quantité importante de substances psychotropes et de boissons alcoolisées, a indiqué mardi un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité une affaire liée au démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de drogues dures, de cannabis et de substances psychotropes, tous types confondus, à l'aide d'un véhicule à moteur et des armes blanches prohibées», a précisé le communiqué. Agissant sur informations faisant état d'une bande s'adonnant au trafic de drogues dures au niveau de la commune de Birkhadem, la brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs a pu identifier trois suspects après exploitation d'une autre information faisant état d'un individu se trouvant devant la station-service de Birkhadem, en possession de six comprimés de drogue dure, de 8.000 DA et d'un téléphone portable. Poursuivant ses recherches et ses investigations, la brigade a procédé à la perquisition des domiciles des suspects et à leur arrestation. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

**Agence**

Bilan annuel à Sidi Bel-Abbès

**Plus de 50 kg de kif et 39.287 comprimés psychotropes saisis**



Le bilan fait ressortir une augmentation inquiétante par rapport à l'année précédente : de 21pc concernant le kif traité, 28pc relatif aux comprimés et de 50pc concernant le liquide hallucinogène. Ce résultat a été le fruit de 287 affaires relatives à la possession et vente de drogue, qui ont résulté de l'implication de 493 personnes dont 251 mises en détention. La police continue sa lutte contre la consommation et le commerce de

**Dans un bilan de l'année 2020, la brigade des stupéfiants a réussi, dans sa lutte interminable contre la drogue, à saisir 50,8 kg de kif traité, 19,73 grammes de cocaïne et 39.287 comprimés de différentes marques, ainsi que 72 flacons de liquide hallucinogène, lit-on dans un communiqué.**

ces drogues dangereuses, notamment pour la santé, pour la famille et la société, du fait de leur impact sur le comportement psychologique, qui, souvent, mène aux différents crimes, aux divorces et à la fragilité de la société. La police,

soucieuse de l'importance de cette mission, réitère son appel à l'usage de ses lignes téléphoniques de services, mises à la disposition des citoyens, gratuitement jour et nuit.

**Djillali Toumi**

Oum El-Bouaghi

**Saisie de plus de 160 kilogrammes de drogue**

Après l'exploitation des informations crédibles et les investigations approfondies en coordination avec le tribunal de Aïn Beïda comme le stipule la loi relative aux procédures pénales, les enquêteurs sont parvenus à identifier un réseau transportant de la marchandise prohibée de la ville de Aïn Sefra dans la wilaya de Nâama vers les frontières Est du pays. Après extension de la compétence auprès du tribunal de Aïn Sefra dans

**Dans le cadre de la lutte impitoyable contre le trafic et la commercialisation de drogue, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention, en collaboration avec leurs collègues de la brigade antistupéfiants, ont réussi à démanteler un réseau international spécialisé dans la commercialisation de drogue et ont saisi une quantité importante de stupéfiants, a-t-on indiqué à la direction de la Sûreté de wilaya.**

le but d'arrêter le baron et ses complices, il a été procédé à la saisie de plus de 160 kilogrammes de kif traité tandis que les narcotrafiquants qui ont pris

la fuite sont activement recherchés pour trafic de drogue, atteinte à l'économie nationale et à la santé publique.

**A.Remache**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

*Allah Le Tout Puissant vous le rendra.*

**MOB : 0782519683**

**Constantine : distribution de 6.375 logements AADL**



Pas moins de 6.375 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) ont été distribués mardi à Constantine en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri lequel a remis à titre symbolique 40 attestations d'attribution à leurs bénéficiaires. (Photo > D. R.)

**Oum El-Bouaghi : saisie de plus de 1,5 quintal de drogue**



Les Brigades de recherche et d'intervention (BRI) et de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi ont découvert un réseau international de trafic de drogue et saisi plus de 1,5 quintal de drogue, a-t-on appris lundi, de la cellule de communication et des relations générales de ce corps de sécurité. (Photo > D. R.)

**Alger : Un intérêt particulier doit être accordé au travail de proximité**



Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ounissi Khelifa, a mis l'accent lundi depuis M'sila sur l'impératif d'accorder un intérêt particulier au travail de proximité et à la prise en charge des préoccupations des citoyens, appelant à poursuivre les efforts de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. (Photo > D. R.)

**Accidents de la circulation : 11 morts et 26 blessés ces dernières 48 heures**



11 personnes ont trouvé la mort et 26 autres ont été blessées à différents degrés dans 11 accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures dans différentes régions du pays, selon un bilan publié lundi par les services de la Gendarmerie Nationale (GN). (Photo > D. R.)

Annonce de Trump

## Une lettre du Polisario adoptée comme «un document officiel» du Conseil de sécurité

**Le Front Polisario a, dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité et adoptée comme «un document officiel» du Conseil, souligné que la récente décision du président américain sortant Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, «constitue une position unilatérale qui viole la Charte des Nations unies et les résolutions des organes de l'ONU», et «encourage le Maroc à poursuivre son occupation illégale».**

«La décision prise (le 10 décembre) par le président sortant des Etats-Unis est regrettable et constitue une position unilatérale qui viole la Charte des Nations unies et les résolutions des organes de l'ONU, dont celles du Conseil de sécurité que les Etats-Unis avaient eux-mêmes rédigées et approuvées ces dernières décennies», regrette le Front Polisario dans la lettre adressée récemment au président du Conseil de sécurité par le Représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Omar.

«Cela est d'autant plus regrettable que cette proclamation s'écarte de la politique traditionnelle des Etats-Unis concernant le Sahara occidental, rompt avec une position de longue date sur le droit à l'autodétermination, inscrit dans la Constitution des Etats-Unis, et remet en cause un de leurs principes cardinaux», déplore encore le Front Polisario. La décision prise par Trump, en contrepartie de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste «entrave l'action menée par l'ONU et l'Union africaine (UA) pour parvenir à un règlement pacifique de la question du Sahara occidental. Elle encourage également l'état occupant marocain à poursuivre son occupation illégale et ses actes hostiles, qui ont déjà mené à son agression militaire du 13 novembre 2020 contre le Territoire sahraoui libéré (El-Guerguerat), rompant le cessez-le-feu mis en place depuis 1991», met-il en garde. La proclamation de Trump, ajoute le Front Polisario dans la lettre, méconnaît encore les



La décision unilatérale de Trump viole les résolutions des Nations unies.

(Photo : D.R)

résolutions de l'Assemblée générale, notamment la résolution 2625 (XXV) de 1970, qui dispose que nulle acquisition territoriale obtenue par la menace ou l'emploi de la force ne sera reconnue comme légale, et constitue par conséquent «une violation du droit international humanitaire et des obligations des Etats de ne se livrer à aucun acte et de n'apporter aucune forme d'assistance qui pourrait avoir pour effet de consolider une situation illégale créée par une contravention grave aux principes fondamentaux du droit international». De ce fait, «le Gouvernement de la République sahraouie et le Front Polisario espèrent que le Gouvernement entrant des Etats-Unis annulera la décision unilatérale prise par le Président sortant et veillera à ce que les Etats-Unis continuent d'apporter leur concours, de manière constructive, à l'action internationale visant à parvenir à une solution pacifique et durable, fondée sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance», a encore souligné le Front. Il rappelle dans sa lettre que «le statut juridique du Sahara occidental est indubitablement clair. La Cour internationale de Justice, qui est l'organe judiciaire principal de l'ONU, a émis un avis consultatif sur le Sahara occidental le 16 octobre 1975 dans lequel elle a conclu que les éléments portés à sa

connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental et le Royaume du Maroc». Et d'ajouter : «En rejetant les revendications de souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, la Cour a clairement établi que la souveraineté sur le Territoire incombait au peuple sahraoui, qui avait le droit, par l'expression libre et véritable de sa volonté, de décider le statut du Territoire, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et à d'autres résolutions relatives à la décolonisation. Dans l'avis qu'il a donné en 2002 à la demande du Conseil de sécurité, le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Hans Corell, a également réaffirmé que le Maroc n'exerce aucune souveraineté ni aucun pouvoir d'administration sur le Sahara occidental. Des tribunaux africains et européens ont également réaffirmé ce fait dans plusieurs décisions, rappelle encore le Front Polisario. L'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui l'UA), ainsi que l'Union européenne (UE), n'avaient jamais reconnu l'annexion par la force et illégale, par le Maroc, de parties du Sahara occidental, qui reste un territoire non autonome dont la décolonisation a été contrariée par l'invasion militaire menée par le Maroc le 31 octobre 1975, ajoute la même source. Conformément à sa doc-

trine, selon laquelle aucune acquisition de territoire résultant de l'emploi de la force ne saurait être reconnue, l'Assemblée générale a clairement qualifié la présence du Maroc au Sahara occidental d'acte d'occupation (résolutions 34/37 du 21 novembre 1979 et 35/19 du 11 novembre 1980). Donc, souligne encore le Front, l'action unilatérale engagée par le président Trump «outrepasse les limites de la Charte des Nations unies et du droit international et est donc nulle et non avenue et n'aura aucun effet d'aucune sorte». Face à la proclamation du président Trump, «de nombreux pays, dont des membres permanents du Conseil de sécurité, ont réaffirmé leur position concernant le Sahara occidental et leur appui aux résolutions des organes de l'ONU sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Certains pays ont qualifié la décision du président des Etats-Unis de «violation des principes fondamentaux du droit international qui ne fera qu'envenimer la situation sur le terrain», tient à préciser le Front Polisario dans le document. De plus, des personnalités influentes du Congrès, de la société civile et de la classe politique des Etats-Unis se sont déclarées «consternées et déçues par cette tentative de brader l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et ont demandé au Président entrant (Joe Biden) de révoquer la décision de M. Trump», d'après la même source. Et le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a également réaffirmé que la position de l'Organisation concernant le Sahara occidental demeure inchangée. Pour sa part, l'Union africaine, dont la République sahraouie et le Maroc sont des Etats membres, a réaffirmé que sa position sur le Sahara occidental était conforme aux résolutions de l'Union africaine et de l'ONU sur la question, écrit également le Front. Tous les efforts déployés par la communauté internationale ces dernières décennies depuis le début de l'application du Plan de règlement de 1991 de l'ONU et de l'Organisation de l'Unité africaine se sont heurtés à l'obstructionnisme et au rejet du Maroc, regrette-t-il encore.

R.I/Agence

L'Association Le Grand Maghreb poursuit son plaidoyer en faveur du retour de tous les crânes algériens

## Un devoir mémoriel pour le repos des âmes algériennes

Le devoir de tout un chacun est d'œuvrer pour cette restitution complète. Il n'y a pas de privilège devant la mort. Toute âme, même anonyme mérite son repos. Cela relève de l'intime. Elle nous concerne tous. Et chaque lecteur qui nous lit est potentiellement un descendant de ces victimes connues ou non recensées de cette conquête territoriale sur les terres de l'Algérie.

**La poursuite du retour de tous les crânes algériens : une cause noble qui déverrouillera tous les verrous juridiques et les tabous institutionnels**

L'Histoire de ces crânes révèle une épopée sordide. Des hommes, des femmes et des enfants algériens, n'en déplaisent aux extrémistes, l'Algérie existait bel et bien avant l'arrivée des expéditions militaires françaises, ont été décapités. Leurs crânes ont été excipés d'une part comme des objets scientifiques ces populations pouvaient-elles être classées au rang d'êtres humains, ces sauvages avaient-ils une âme ? Et d'autre part, comme un trophée de guerre dans le but de terroriser les autochtones, annihiler toute résistance et démontrer la grandeur de l'Empire français. Ces épopées s'inscrivent dans un



contexte historique de concurrence entre les grandes puissances. Ces crânes n'ont donc pas échoué dans les archives du Musée de l'Homme par le fruit du hasard mais bien par les coups de baïonnettes sanglantes à tel point qu'ils bénéficient d'un statut juridique protecteur. L'Histoire

complexe est ainsi faite. D'ailleurs, l'historien Pascal Blanchard nous informe que des milliers de crânes sont encore conservés dans ce musée. Des obstacles législatifs perdurent pour s'opposer à la restitution de ces crânes. Une loi votée par le parlement peut l'autoriser. Il s'agissait en réa-

lité de couvrir par un voile législatif pudique un pan de l'Histoire peu glorieuse et ô combien douloureuse. Et pourtant, l'Association Le Grand Maghreb ne cherche pas à ouvrir la boîte de Pandore de l'Histoire franco-algérienne ou porter un regard accusatoire sur le passé mais bien de veiller à ce que toutes ces âmes algériennes, connues ou anonymes puissent trouver un repos apaisé sur leur terre natale. L'Association Le Grand Maghreb a pris l'attache d'un cabinet d'avocats parisien, elle sollicite des parlementaires de deux rives de la Méditerranée. Elle impulse des démarches amiables, précontentieuses et contentieuses et envisagerait la voie judiciaire en cas de silence éloquent des parties concernées. L'Association Le Grand Maghreb entend porter sur le débat public le sujet de la restitution complète des crânes algériens. Le respect dû aux morts, la dignité spirituelle dépassent les frontières et les tensions du moment. Elles sont au cœur de l'entraide humanitaire. Cette cause foncièrement juste mérite d'être menée. L'Association Le Grand Maghreb y veillera.

**Brahim Mabrouki, Président de l'Association Le Grand Maghreb**

## INFO EXPRESS

### Lutte anti-cancer à Annaba Des appareils de haute technologie pour un centre référent

Le Centre anti-cancer (CAC) d'Annaba a été renforcé, en 2020 par l'acquisition d'appareils médicaux de haute technologie, réceptionnés dans le cadre d'un programme de grande envergure visant à en faire un centre référent dans le traitement des malades du cancer, en plus d'apporter l'accompagnement technique nécessaire à des centres similaires limitrophes, indiquent les cadres de cette structure sanitaire. «L'Etat a alloué plus de 6 millions d'euros pour pourvoir ce Centre en appareils médicaux de haute facture et d'une grande précision dans le traitement par radiothérapie en vue de soigner les types de cancer les plus répandus en Algérie, à savoir le cancer du sein, de la prostate, du colon et du nasopharynx», précise à l'APS, Abdeslam Brihmat, physicien médical en chef au CAC de Annaba. Selon M. Brihmat, les appareils réceptionnés devraient être installés et mis en service «au cours du premier trimestre de l'année 2021», dont un système d'imagerie échographique CLARITY (imagerie des tissus mous) utilisé notamment dans le traitement par radiothérapie du cancer de la prostate.

R.R

## Aïn Témouchent

# Algérie Poste : les DAB en panne à Hammam Bou-Hadjar

Les citoyens de la ville touristique de Hammam Bou Hadjar sont en colère, car les distributeurs automatiques de billets (DAB) d'Algérie Poste sont en panne, et pourtant cette entreprise dispose trois bureaux de poste dont deux équipés de distributeurs automatiques de billets de banque. Ces DAB sont toujours en panne au grand désarroi des usagers d'Algérie Poste, les citoyens de la cité des Thermes, qui compte près de 50.000 habitants sont pénalisés par les pannes successives de ces DAB au point où les Bouhadjariens sont contraints de se déplacer au chef-lieu de la wilaya ou vers d'autres villes proches pour accomplir leurs prestations postales.

Le DAB de la Grande-Poste est depuis plus de trois mois en panne, tandis que celui de la cité Mohamed Boudiaf l'est depuis trois semaines. Ce désagrément intervient au moment où le problème de liquidités persiste dans cette ville réputée par sa vocation touristique où des dizaines de touristes y viennent pour passer leur séjour de week-end ou pour les bains maures que compte la ville, malheureusement, bon nombre de citoyens et touristes n'arrivent pas à expliquer le pourquoi de cette panne des



Près de 50.000 habitants sont pénalisés par les pannes successives des DAB d'Algérie Poste. (Photo : D.R)

deux DAB de la ville, au moment où tous les autres distributeurs automatiques des villes voisines fonctionnent d'une manière ordinaire, une question qui taraude l'esprit des Bouhadjariens sur ce problème et sur l'inaction des responsables locaux face à cette panne qui dure. Certes, ces bureaux de postes n'ont pas de receveurs principaux et seuls des intérimaires occupent la fonction de responsables de ces bureaux de poste, mais ceci ne doit en

aucun cas être un échappatoire pour trouver des excuses à cette panne qui pénalise des

milliers d'usagers d'Algérie Poste.

Sabraoui Djelloul

## Oum El-Bouaghi

# Mise en place d'un plan de sécurité à l'occasion de la fête de fin d'année



À l'approche du Nouvel An 2021, et compte tenu de la situation exceptionnelle que traverse notre pays en raison de la propagation de la pandémie (Covid-19), toutes les dispositions sécuritaires ont été prises par la direction de la Sûreté de la wilaya à travers les 29 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, et l'accompagnement des citoyens durant leurs déplacements à l'occasion de la période d'avant et de la fête de fin d'année.

De ce fait, un plan de sécurité a été mis en place avec renforcement des moyens humains et matériels dans tous les lieux et principalement au niveau des places publiques, les différents quartiers, carrefour, les routes principales, gares routières, centres et agences des PTT et les endroits à forte concentration, a indiqué dans un communiqué, la cellule de communication de la police judiciaire. Le plan de sécurité mis en œuvre sera supervisé par le

chef de Sûreté de wilaya qui a ordonné de prendre toutes les mesures préventives, l'intensification des patrouilles à pied et motorisées, la sécurisation des citoyens et des biens et de veiller à la circulation routière notamment la nuit, le contrôle à l'entrée et sortie dans chaque commune. Le communiqué précise également que des campagnes de sensibilisation sur la prévention, la lutte contre le Covid-19 et les fléaux sociaux seront entamées à travers toutes les communes. La même source précise que les sûretés de daïras et leurs annexes seront mobilisées 24/24 heures et 7/7 jours pour assurer la permanence et de répondre aux citoyens sur le numéro de secours 17, numéro vert 15-48 et 104 mis au service des citoyens en cas de dange. Dans le même sillage, la direction de la Sûreté de la wilaya de Oum El Bouaghi recommande aux usagers de la route d'être prudents et vigilants.

A.Remache

## Relizane

# Dotation d'un bus de transport scolaire pour la commune de Sidi Khettab

Les parents d'élèves viennent de souffler un grand ouf, suite à la dotation par leur commune d'un bus de transport scolaire attendu depuis des années. La municipalité de Sidi Khettab, une commune relevant de la daïra d'El Matmar, située à l'Est, à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de Relizane vient d'être renforcée en capacité de transport scolaire.

Les parents d'élèves, s'étant longtemps plaints auprès des autorités locales des insuffisances pénalisantes qui caractérisent ce secteur, été comme hiver, ces derniers voient enfin leurs doléances prises en compte après la dotation de l'APC, avant-hier, d'un autre bus d'une capacité de 60 places. «C'est une dotation venue au moment opportun pour nous, nos enfants et qui concernent plusieurs autres communes», dira l'édile communal. Et de



poursuivre : «Pour ce qui est de notre commune, cela va certainement rassurer nos élèves et améliorer la couverture de l'APC en matière de ramassage scolaire.

Sans le moindre doute, parmi le corps éducatif, cette nouvelle a égayé en premier lieu les élèves des trois paliers, lesquels, faut-il le signaler, enregistrent parfois des retards, seulement à

cause de l'absence d'un bus qui devrait les transporter à temps de leur village jusqu'au lieu de leur scolarité.

La saturation était bien observable chaque matinée à travers plusieurs villages à telle enseigne que pour assurer leur place, certains ne trouvent aucune autre solution que de recourir aux bousculades.

N.Malik

Aïn Témouchent/Tamazight

## Le Prix du Président de la République sera décerné à l'occasion de Yennayer

**Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, M. Si Hachemi Assad a animé hier un point de presse au terme de sa visite de travail effectuée à Aïn Témouchent, en présence du wali, la directrice de l'éducation et des professeurs de langue amazighe dans la wilaya de Aïn Témouchent.**

En effet, il a annoncé la première édition Prix du Président de la République en culture amazighe qui sera décerné le 12 janvier 2021, soit le premier jour de l'année amazighe (Yennayer). Les célébrations officielles se dérouleront dans la wilaya de Batna. Les dépôts des candidatures sont ouverts de septembre jusqu'au 26 de ce mois de décembre 2020. Ainsi, 220 candidats ont déposé leurs œuvres mais la com-

mission du concours n'en a accepté que 106 qui remplissent les conditions requises. Répartis comme suit : 61 en littérature amazighe, 24 en patrimoine, 7 en recherches dans le domaine de la technologie et de la numérisation et 24 en linguistique. Un budget colossal arrêté à 7 millions de DA sera mis sur le tapis pour récompenser les heureux lauréats. Il a souligné les efforts consentis par l'Etat algérien

pour promouvoir et encourager la culture amazighe.

Ensuite, il a présenté des statistiques illustrant le processus de l'enseignement de la culture et de la langue amazighe dans le secteur de l'éducation nationale. Le nombre de professeurs durant l'année scolaire 95/96 était de 233, puis il a grimpé à 3.250 en 2019/2020. Il y a une bureaucratie dans le recrutement des professeurs, en arguant l'existence de 221 postes budgétaires vacants.

Au sujet des professeurs de Aïn Témouchent, il a affirmé avec amertume qu'il est inadmissible de laisser des professeurs en exercice depuis 2018 sans titularisation. Il a décidé de soumettre cette préoccu-

pation au ministre concerné. A chaud, la directrice de l'éducation est intervenue : «Le cas des ces professeurs a été soulevé au ministère de l'Education nationale. Il est pris en charge.

Seulement, la situation de crise sanitaire de covid-19 a retardé l'opération mais le wali s'est engagé pour prendre en charge les inspecteurs durant leur séjour.

En outre, il a annoncé que «la langue amazighe est une langue au même titre que les autres matières. Elle devra être enseignée dans tous les paliers de l'éducation nationale. Il faut qu'elle soit obligatoire et non un choix des parents d'élèves».

Sabraoui Djelloul

Batna

## Un citoyen asperge d'essence le président de l'APC de Sefiane

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sefiane, daïra de N'Gaoues, wilaya de Batna a été aspergé d'essence dans son bureau par un citoyen. Il a été évacué aux urgences de l'hôpital de N'Gaoues avant qu'il ne soit évacué vers le CHU de Batna.

Selon des informations généralement dignes de foi, l'agresseur était accompagné par d'autres personnes lorsqu'il a commis son sale forfait. Touché aux mains et au visage, le président de l'Assemblée populaire communale a été en premier temps évacué vers l'hôpital de N'Gaoues. Quelques minutes plus tard, la victime fut de nouveau évacuée vers le Centre hospitalier universitaire de Batna. Aucune information n'a filtré pour l'instant sur l'état de santé de la victime. Offi-

ciellement, les circonstances et les mobiles de cette agression restent inconnus. Néanmoins, nous avons appris que la personne à l'origine de cette agression aurait été exclue de la liste des bénéficiaires de la construction des logements ruraux. Cette information est à prendre avec beaucoup de prudence, jusqu'à la fin de l'enquête ouverte par la Gendarmerie de N'Gaoues.

Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons essayé de prendre attache avec le chef de daïra de N'Gaoues mais en vain. «Il n'est pas dans son bureau», nous a indiqué sa secrétaire principale. De son côté, le secrétaire général de la même daïra nous a répondu qu'il n'est pas habilité à donner des informations à la presse. «Prenez attache avec la



wilaya», nous a-t-il fait savoir. Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu entrer en contact avec le wali de Batna ou avec le secrétaire général

de cette même wilaya. Si la secrétaire du wali ne répondait pas, le secrétaire général de la wilaya n'était pas dans son bureau selon son se-

crétaire. Nous y reviendrons avec beaucoup de détails dans nos prochaines éditions.

Moncef Redha

Constantine

## Octroi de 200 nouvelles aides à la construction rurale

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé mardi à Constantine un programme de 200 nouvelles aides financières à la construction rurale au profit de cette wilaya. «Il est impératif de concrétiser ces aides en concertation avec le secteur de l'agriculture pour mieux rentabiliser ces investissements», a précisé le ministre en visite de travail à Constantine. Il a, dans ce sens ajouté que de nouveaux programmes d'aides à l'habitat rural seront inscrits au profit de cette wilaya, au titre de l'exercice 2021. M.Nasri qui a instruit les res-

ponsables locaux à l'effet d'accélérer l'opération d'élaboration des listes des bénéficiaires de ce type de logements, a insisté sur l'importance de la sensibilisation des bénéficiaires de cette formule de logement, appelés, a-t-il ajouté à «contribuer aux efforts d'aménagement des groupements ruraux pour un développement durable». S'agissant de la prise en charge des zones menacées par le phénomène du glissement de terrain à Constantine, M. Nasri a indiqué que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville oeuvre à accompagner les ef-

forts initiés dans ce cadre en mobilisant les moyens financiers nécessaires. La wilaya de Constantine compte cinq sites menacés par le glissement de terrain à Bousouf et Benboulaïd (dans la ville de Constantine) et aux communes de Messaoud Boudjeriou, Zighoud Youcef et Didouche Mourad, selon les informations recueillies auprès de responsables concernés qui ont indiqué que le ministère de tutelle vient de mobiliser 500 millions DA pour la prise en charge du problème de glissement de terrain soulevé à Messaoud Boudjeriou. Le ministre de l'Ha-

bitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, avait entamé sa visite à Constantine en présidant la cérémonie de remise 6.375 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), avant de procéder à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 1.500 LPL à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli et 600 unités de même type au pôle urbain Massinissa dans la commune d'El Khroub.

R.R

Adrar

## Plus de 1.340 réservations hôtelières pour les vacances de fin d'année

Pas moins de 1.347 réservations hôtelières ont été enregistrées au niveau des structures d'accueil de la wilaya d'Adrar et de la wilaya déléguée de Timimoun, à l'occasion des vacances de fin d'année, a-t-on appris mardi auprès de la direction du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial d'Adrar. Les structures d'accueil, hôtels, camps et résidences touristiques implantées sur le territoire de Gourara (Timimoun), une destination privilégiée des touristes et des agences de tourisme de différentes régions, ont affiché complet, avec exploitation à demi-régime en application des mesures préventives imposées par la conjoncture exceptionnelle du Covid-19, a expliqué le directeur du secteur, Oumari Touhami. Des sorties sur le terrain ont été organisées par les services du tourisme au niveau des structures touristiques, pour s'assurer du res-

pect du protocole sanitaire et de l'exploitation à 50% de leurs capacités, en vue de se conformer aux règles de distanciation physique. Pour permettre aux visiteurs de la région de passer d'agréables vacances, les services du tourisme ont projeté l'organisation, si les conditions le permettent, d'activités récréatives présentiels en l'honneur des touristes, et d'autres virtuelles à travers les réseaux sociaux pour promouvoir les produits touristiques, vulgariser les sites archéologiques, les articles de l'artisanat, et le patrimoine matériel et immatériel de la région. Le tourisme domestique sera de mise en cette conjoncture à travers l'organisation par l'association «Ness El-Kheir» d'une caravane de tourisme de solidarité en faveur des familles, en coordination avec les secteurs du tourisme, de l'environnement, des forêts, de la solidarité et des Scouts musul-

mans algériens. Dans le but de faire profiter ces familles des activités touristiques, le secteur leur a prévu des cartes d'abonnement leur permettant de bénéficier des circuits à travers les sites archéologiques, les ksour, les casbahs et les oasis, ponctuées de campagnes de nettoyage et de boisement, dans le strict respect du protocole sanitaire. L'initiative s'assigne comme objectifs l'ancrage de la culture de l'éco-tourisme, la préservation des sites touristiques, ainsi que la promotion et la vulgarisation des destinations touristiques de la région. Une bonne affluence de familles est déjà relevée vers les sites précités, dont la grotte de «Temassekht», dans la commune de Fenoughil (Sud d'Adrar), première halte dans le programme des circuits touristiques, indiqué les organisateurs.

R.R



## Programme



**12.00** Les douze coups de midi  
**13.00** Journal  
**13.55** L'île aux secrets  
**15.35** Mystère à Salem Falls  
**17.00** Météo  
**17.10** Quatre mariages pour une lune de miel  
**18.15** Les plus belles vacances  
**19.00** Journal  
**19.20** Demain nous appartient  
**20.40** Petits plats en équilibre  
**20.55** C'est Canteloup  
**21.05** Balthazar



**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.45** La p'tite librairie  
**15.05** Je t'aime, etc.  
**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.40** Vélo club  
**19.20** N'oubliez pas les paroles  
**20.00** Journal  
**20.39** Basique, l'essentiel de la musique  
**20.45** Envoyé spécial



**10.50** Desperate Housewives  
**10.55** Desperate Housewives  
**11.45** Desperate Housewives  
**12.00** Le journal  
**13.30** En famille  
**14.00** Notre histoire d'amour  
**16.00** Incroyables transformations  
**17.25** Mieux chez soi  
**18.45** Le journal  
**20.25** 9-1-1 - Série dramatique  
**21.50** 9-1-1 : Lone Star  
**22.00** 9-1-1 : Lone Star  
**06.30** Boule et Bill



**06.42** Boule et Bill  
**07.09** Ludo  
**07.00** Garfield & Cie  
**08.05** Boule et Bill  
**08.30** Boule et Bill  
**09.20** Les as de la jungle à la rescousse  
**10.50** Ensemble c'est mieux !  
**11.20** La nouvelle édition  
**11.25** Météo  
**11.55** Journal  
**12.45** Météo  
**12.50** Rex  
**13.55** Rex

**14.25** Rex  
**15.05** Le Renard  
**16.45** Personne n'y avait pensé !  
**17.10** Questions pour un champion  
**19.20** Plus belle la vie  
**21.05** Inglourious Basterds  
**22.50** Maternité, le désert ou la vie  
**23.45** Météo



**20.30** Journal  
**21.00** Cépages rares, un patrimoine suisse  
**21.53** Chasselas forever, une histoire de cépage  
**22.54** Le journal  
**23.25** Chef.fe.s de brousse



**15.00** Un dîner presque parfait  
**16.55** Un dîner presque parfait  
**17.50** Un dîner presque parfait  
**18.50** Un dîner presque parfait  
**21.05** Lara Croft : Tomb Raider  
**23.20** Encore heureux



**16.50** Late Night  
**19.15** L'info du vrai  
**20.13** L'info du vrai, le mag  
**20.48** La boîte à questions  
**20.52** Groland le zapoï  
**21.01** La Gaule d'Antoine  
**21.07** A couteaux tirés  
**21.59** The Head  
**22.52** American Horror Story  
**23.34** American Horror Story



**18.37** L'ambassadeur  
**18.57** Dédale meurtrier  
**20.50** Destroyer  
**22.48** Sibyl



**13.05** Entrée libre  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Allô, docteurs !  
**15.40** Suricates superstars



**19.25** Quotidien, première partie  
**20.10** Quotidien  
**21.10** La maison du bonheur  
**21.15** 13 novembre  
**23.20** 13 novembre



**09.00** Les contes des 1001 darkas  
**13.50** Maigret  
**19.43** TPMP : première partie  
**20.42** Touche pas à mon poste !  
**21.57** Balance ton post ! L'after  
**22.57** Balance ton post ! L'after  
**23.35** Balance ton post ! L'after



**20.00** Les as de la jungle à la rescousse  
**20.10** Une saison au zoo  
**20.40** Une saison au zoo  
**21.40** La p'tite librairie  
**21.05** Les hors-la-loi de la nature



**17.01** Le pacte des loups  
**19.11** Secret défense  
**20.50** Alien, le huitième passager  
**22.42** Aliens, le retour



**19.45** Arte Journal  
**20.55** Géométrie de la mort  
**21.45** Géométrie de la mort  
**22.35** Monstre sacré  
**23.25** Khibula



**17.45** Eurosport News  
**20.00** Ethias Cross 2020/2021  
**20.55** Eurosport News  
**21.00** Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)  
**22.30** Les rois de la pédale  
**23.00** Eurosport News  
**23.05** Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



### Ciné Premier - 22.48 Sibyl

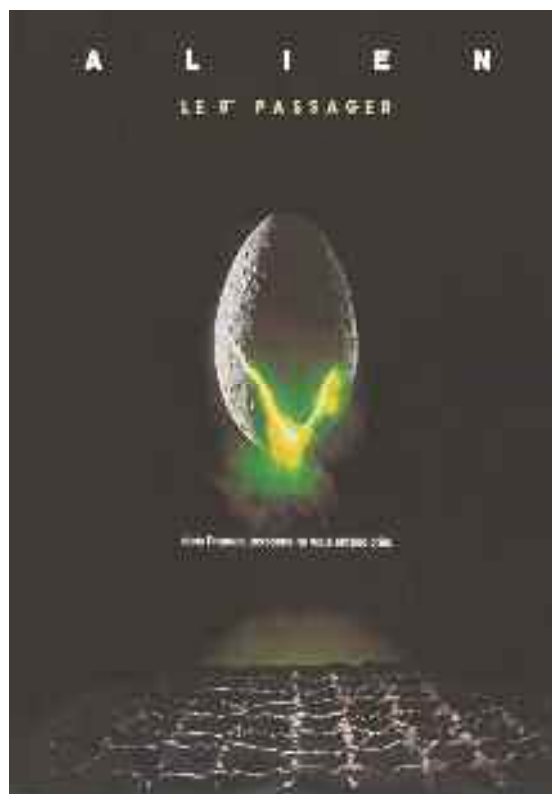
Comédie dramatique de Justine Triet

→ Pour se consacrer à la littérature, une psychanalyste cesse son activité. Margot, une jeune actrice en plein tourbillon émotionnel, l'implore de la recevoir. Contre toute attente, son histoire nourrit l'inspiration de Sibyl. Sibyl, psychanalyste, veut accomplir son rêve de devenir romancière. Aussi se débarrasse-t-elle de sa patiente pour se consacrer à l'écriture.

### Ciné Premier - 20.50 Destroyer

Film policier de Karyn Kusama

→ Une femme détective tourmentée, qui avait infiltré un gang et dont la mission avait tourné au tragique, retrouve la trace du chef des braqueurs.



### Ciné Frisson - 20.50 Alien, le huitième passager

Film de science-fiction de Ridley Scott

→ Dans un futur lointain, les occupants d'un navire spatial sont, les uns après les autres, victimes d'un monstre qu'ils ont, pour des raisons scientifiques, imprudemment introduit à bord. "Le Nostromo", immense cargo spatial, regagne la Terre après une mission commerciale de routine. À son bord, cinq hommes et deux femmes en état d'hibernation.

**CSLA**

**RENCONTRE SUR LES EFFORTS DES ORIENTALISTES ET DES ARABISANTS**

Le siège du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA) abritera mardi une rencontre nationale sur «les efforts des orientalistes et des arabisants au services de la langue arabe». Le thème de l'orientalisme et de l'arabisation revêt d'«une importance majeure» car il a brulé la lumière sur le monde arabomusulman, sa pensée globale ainsi que ses différentes phases à travers l'histoire, a précisé lundi un communiqué du CSLA, rappelant que «les liens entre l'Orient et l'Occident s'étaient consolidés, à l'âge de la renaissance, marqué notamment par le mouvement de l'écriture, l'apparition des journaux, l'impression et la traduction». Le CSLA œuvre, à travers l'organisation de cette rencontre, à «mettre en évidence le cumul cognitif produit par les orientalistes et les arabisants et leur idéologie ainsi que les méthodologies adoptées», a ajouté le document. La rencontre verra la participation de plusieurs chercheurs, universitaires et écrivains qui tenteront d'aborder plusieurs questions à l'ordre du jour.

R.C.

**SIDI MOHAMED EL-MAGHFOUL 1<sup>RE</sup> PARTIE DU RÉPERTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CHEIKH**

L'équipe technique de l'annexe de Tlemcen relevant du Centre national des manuscrits d'Adrar a révisé dernièrement la première partie du répertoire de la bibliothèque de Cheikh Mohamed El-Maghfoul, a-t-on appris du directeur de cette structure culturelle Mohamed Arkoub. La première partie du répertoire de cette bibliothèque, implantée dans la commune de Jdiouia (wilaya de Relizane), comprend 98 titres de manuscrits traitant de différents sujets, a indiqué à l'APS Mohamed Arkoub, soulignant que les copies numérisées seront mises à la disposition des étudiants, chercheurs et ceux intéressés par le patrimoine. Cheikh Sidi Mohamed El-Maghfoul (1854-1924) avait collectionné un grand nombre de manuscrits traitant de différentes sciences dont l'exégèse, la jurisprudence, l'histoire et la littérature. Sa bibliothèque regorge de plus de 300 manuscrits et de documents importants, a précisé M. Arkoub, avant d'annoncer que la phase de reconstitution de la seconde partie du répertoire sera lancée prochainement. D'autre part, l'annexe du Centre national des manuscrits de Tlemcen a entrepris la réalisation d'une carte numérique des bibliothèques gamies de manuscrits de la région Ouest du pays pour permettre aux chercheurs d'avoir toutes les informations les concernant sans se déplacer aux sites où se trouvent les manuscrits. L'annexe de Tlemcen chargée de recenser, répertorier, protéger et sauvegarder les manuscrits à travers l'ensemble des wilayas du pays a recensé 30 bibliothèques depuis sa création en 2014, a-t-on fait savoir.

R.C.

**Alger**

## Signature d'une convention-cadre entre le TNA et l'ISMAS

**Une convention de partenariat et de suivi pédagogique a été signée, lundi à Alger, entre le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) en vue de créer des liens d'entraide et de complémentarité entre les deux institutions.**

Cette convention englobe essentiellement «différents points relatifs à la formation, à la mise en place d'évènements communs et à la création d'un laboratoire d'expérience et de recherches théâtrales».

Autres éléments contenus dans ce partenariat, l'organisation par le TNA de formations pratiques au profit des étudiants de l'Institut, qui auront égale-



ment la possibilité de prendre part à des expériences professionnelles auprès des praticiens, en participant à des productions ciblées, selon les différents volets de formation.

Le TNA s'engage également à mettre ses espaces à la disposition des enseignants et étudiants pour présenter leurs tra-

vau de recherches et les projets de fin d'études ainsi que la création d'une troupe théâtrale mixte composée de membres des deux établissements. La convention prévoit aussi un accès libres aux étudiants de l'Ismas, à tous les spectacles que le TNA programmera, à toutes les confé-

rences qui se dérouleront au niveau de l'espace M'hamed-Benguettaf, ainsi qu'à toutes les activités artistiques et littéraires. Engageant d'ors et déjà une réflexion autour de la création d'un festival de théâtre conjointement organisé, les deux parties travailleront à la mise en place d'un atelier mixte spécialisé dans le théâtre pour enfant, et également dans le domaine de l'écriture, le spectacle, l'animation et le théâtre de marionnettes.

Le TNA et l'Ismas ont enfin convenu de la création d'un Laboratoire d'expériences et de recherches théâtrales nouvelles, sous l'égide d'un conseil scientifique et artistique, et qui aura pour but de créer des opportunités pour les universitaires et praticiens qui aborderont ensemble les transformations scéniques diverses expériences théâtrales.

R.C.

**Tlemcen**

## Présentation d'un recueil poétique révolutionnaire à Beni Snouss

Le dernier ouvrage, un recueil de poésie populaire révolutionnaire de la région de Beni Snouss (Tlemcen), a été publié par Ibrahim El Hilali chercheur au Centre d'études andalouses de Tlemcen. Lors d'une rencontre de présentation, lundi au Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien implanté dans l'enceinte historique d'El Mechouar, à laquelle ont pris part de nombreux poètes et, notamment, ceux spécialisés en poésie populaire, l'auteur du recueil a situé les objectifs scientifiques et historiques l'ayant conduit à l'écriture de cette œuvre. «La poésie populaire dans la région de Beni Snouss s'est toujours inspirée de la réalité vécue et, notamment, de la guerre de libération nationale, afin de montrer l'attachement indéfectible de la population à la cause nationale

et à la Révolution». Le chercheur a déclaré, par ailleurs, que la poésie populaire est une création et un mode culturel oral qui s'intègre parfaitement dans la culture populaire préservant la mémoire populaire qui retrace la réalité du vécu avec toutes ses douleurs et ses joies. «En dépit des tentatives du colon d'effacer les constantes de l'identité algérienne, la poésie populaire algérienne et, particulièrement, celle révolutionnaire, a été écrite en langue arabe et a sauvé l'âme musulmane du peuple algérien et l'essence de la personnalité algérienne», a-t-il souligné. Conscient de l'importance de la poésie populaire comme étant un moyen efficace dans l'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale, El Hilali met en exergue certains poèmes et chants po-

pulaires relatant avec détails telle bataille ou évoque telle personnalité révolutionnaire connue ou inconnue, a-t-il ajouté. L'auteur a réalisé un travail de longue haleine puisqu'il a sillonné tous les villages de la vallée des Beni Snouss en recueillant auprès de personnes âgées le maximum de poèmes, adages et chants populaires avec des approches méthodologiques scientifiques les authentifiant auprès d'anciens moudjahidine de la région.

Pour sa part, la conservatrice du patrimoine du centre précité, Malika Belhadj, a affirmé que «ce travail apporte beaucoup d'éclairage sur des faits, des personnalités et des batailles durant la Révolution nationale».

R.C.

**Prix du Président de la République de littérature et de langue amazighes**

## Une centaine de travaux retenus

Pas moins de 106 travaux littéraires ayant rempli les conditions exigées par le règlement intérieur sont en lice pour le prix du Président de la République de littérature et de langue amazighe dans sa première édition, a annoncé mardi à Aïn Temouchent le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Lors d'une conférence de presse qu'il a animée à l'issue de sa visite à Aïn Temouchent, Si El Hachemi Assad a souligné que le concours du prix du Président de la République de littérature et de langue amazighes représente l'évènement particulier du HCA cette année, précisant que jusqu'au 26 décembre en cours, fin du délais de réception des travaux participants, 220 formulaires ont été enregistrés au niveau de la plateforme numérique, dont 106 tra-

vau remplissant les conditions du règlement intérieur du concours ont été acceptés. Le même responsable a indiqué que le prix du Président de la République de littérature et de langue amazighes est «un grand acquis dans le domaine de la promotion de la langue et de la culture amazighes, partant de la grande valeur de ce prix pour encourager la créativité dans la langue amazighe». Évalué par un jury composé de compétences dans toutes les variations linguistiques de la langue amazighe utilisée au niveau national et présidé par le professeur Youcef Nessib, le concours a retenu 61 contributions littéraires exprimées ou traduites en tamazight, 24 autres de linguistique, 14 travaux de recherche dans le patrimoine culturel amazigh immatériel et sept travaux de re-

cherche scientifique, technologique et numériques, a détaillé le même responsable. Partant du nombre de participants, M. Assad a qualifié le concours du prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazighes de «très acceptable» ce qui traduit, a-t-il dit, sa réussite dans sa première édition, dont les résultats seront annoncés lors de la célébration de la nouvelle année amazighe, le 12 janvier prochain. Le jury choisira les meilleures œuvres pour ce rendez-vous, selon le secrétaire général du HCA, qui a souligné que ce prix dotera le premier lauréat d'une récompense financière de 1 million DA, le second (500 000 DA) et le troisième vainqueur du concours (250 000 DA), faisant savoir qu'une enveloppe budgétaire de 7 millions DA a été dégag-

gée pour encourager la production créative en langue amazighe.

R.C.



## Football algérien en 2020

# Des mesures exceptionnelles pour une année pas comme les autres

→ L'actualité footballistique en 2020 a été fortement perturbée par la pandémie de coronavirus (Covid-19), incitant le monde entier à suspendre les compétitions, avant de reprendre à huis clos, non sans soumettre les acteurs à des mesures de prévention strictes pour endiguer la propagation du virus.



Le coronavirus a fortement perturbé le football algérien.

(Photo : D. R.)

L'Algérie, à l'instar des autres pays, n'a pas échappé aux répercussions de la pandémie, poussant les autorités à suspendre l'ensemble des compétitions, dont celles footballistiques. Moins d'une semaine après l'annonce de l'Organisation mondiale de la santé de considérer l'épidémie de Covid-19 comme pandémie mondiale, le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé de suspendre l'ensemble des activités sportives à partir du 16 mars 2020. Les joueurs du championnat national se sont retrouvés du jour au lendemain loin de la compétition. Si au début, ils continuaient à s'entraîner en solo, l'attente aura été si longue que la majorité d'entre eux ont fini par se décourager. La suspension du championnat de Ligue 1 a donné libre court à toutes les spéculations concernant le sort de la compétition. Après quatre mois de suspense, la Fédération algérienne a fini par rendre son verdict. Le bureau fédéral de la FAF, réuni en session extraordinaire fin juillet, a validé l'arrêt de la Ligue 1 en raison du Covid-19, déclarant le CR Belouizdad, leader avant la suspension du championnat, sacré champion 2019-2020,

pour la 7<sup>e</sup> fois de son histoire, à la faveur d'une consultation écrite auprès des membres de l'assemblée générale de la fédération. Le recours à cette consultation a apporté avec lui un léger remaniement du nouveau système de compétition pyramidal, avec notamment une Ligue 1 professionnelle composée de 20 clubs et une Division 2 avec deux groupes de 18 formations chacun. Après la suspension définitive du championnat, la Coupe d'Algérie a été carrément annulée. L'épreuve populaire avait été arrêtée au stade des quarts de finale (aller), disputés les 10 et 11 mars.

### Le bout du tunnel

Les clubs de Ligue 1 ont été finalement autorisés à reprendre les entraînements le 20 septembre, en vue de la nouvelle saison 2020-2021, dont le coup d'envoi a été donné le 27 novembre. La décision a été prise conformément aux instructions du Premier ministre qui a chargé le MJS d'examiner avec les différentes fédérations sportives nationales, la possibilité d'une reprise graduelle et progressive

des activités sportives à huis clos et après adoption des protocoles sanitaires y afférents par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus et le Centre national de médecine du sport. Après une longue période d'hibernation, les joueurs de l'élite ont pu enfin rechausser leurs crampons pour reprendre le travail, même si le retour à l'activité aura été difficile, précédé par des tests de dépistage en application du protocole sanitaire anti-Covid. Après de longs mois d'attente, le football algérien a enfin repris ses droits avec le déroulement de la Supercoupe d'Algérie entre l'USM Alger et le CR Belouizdad (1-2), le 21 novembre au stade 5-Juillet, en l'absence du public. Le mur de la peur désormais écroulé, l'activité footballistique commençait à reprendre son rythme initial, avec la reprise du championnat le 27 novembre. La Ligue 2, dont la gestion a été confiée à la Ligue nationale du football amateur après la perte de son statut professionnel, devrait, elle, reprendre ses droits en février 2021, sachant que les entraînements ont déjà débuté le 20 décembre. Devant l'im-

possibilité de reprendre le championnat suivant la formule déjà établie, la LNFA a imité la FAF et lancé une consultation écrite à trois variantes à l'attention des clubs de L2 pour un autre changement du système de compétition.

### La série d'invincibilité des «Verts»

Sacrée championne d'Afrique 2019 en Egypte, l'équipe nationale est parvenue à préserver sa dynamique en 2020, atteignant notamment la barre de 22 matches sans défaite et menaçant de faire tomber le record africain d'invincibilité détenu par la Côte d'Ivoire (26 rencontres). Contrainte au repos forcé après le report des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des qualifications de la CAN-2021, initialement prévues en mars 2020, la sélection algérienne a repris du service en octobre en disputant deux matches amicaux face au Nigeria en Autriche (1-0) et devant le Mexique (2-2) aux Pays-Bas. Un mois plus tard, les «Verts» ont validé leur billet pour la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022. Vainqueurs du Zimbabwe (3-1) le 12 novembre à Alger, les joueurs de Djamel Belmadi sont allés ramener le point du nul qui leur manquait, quatre jours plus tard à Harare face au même adversaire (2-2). Au dernier classement de la Fédération internationale du mois de décembre, la sélection nationale a terminé l'année à la 31<sup>e</sup> place. Sur les trois dernières années, l'Algérie fait mieux qu'en 2017 quand elle avait terminé l'exercice civil à la 58<sup>e</sup> place, 2018 (67<sup>e</sup>) et 2019 (35<sup>e</sup>).

R. S.

## EN DEUX MOTS

### Sélection (U17) : L'Algérie s'incline face au Sénégal

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) s'est inclinée mardi face à son homologue sénégalaise 3-1, en match amical disputé au stade 5-Juillet d'Alger, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu à Alger en janvier prochain. Lors du premier test amical ayant opposé les deux sélections dimanche, le Sénégal s'était aussi imposé sur le score de 1 à 0. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation en vue du tournoi de l'UNAF (15-25 janvier), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, dont la phase finale se jouera en mars au Maroc. Le tournoi se déroulera sous forme de mini-championnat avec la participation de trois sélections : Algérie, Tunisie et Libye. Le premier se qualifiera à la phase finale de la CAN-2021. Ce dernier test face au Sénégal vient conclure un stage entamé le 21 décembre au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 30 joueurs dont 15 évoluent dans des championnats étrangers. Pour son premier test amical, la sélection des U17 s'était imposée la semaine dernière face à l'Académie de la FAF (2-1).

## CR Témouchent

# Le président Talbi déplore l'état «critique» du stade Mbarek-Boussif

→ Le président du CR Témouchent, Houari Talbi, a déploré mardi l'état «critique» dans lequel se trouve le stade communal Mbarek-Boussif, lieu de domiciliation de son équipe qui vient d'accéder en Ligue 2. «Malgré les travaux de rénovation qu'a subis le stade communal Mbarek-Boussif il y a de cela une année, son état s'est nettement détérioré et plusieurs carences

sont relevées au niveau de ses différentes structures, rendant les chances de son homologation en vue de la nouvelle saison très minimes», a indiqué à l'APS, le patron du CRT qui a été réélu pour un nouveau mandat au début de la semaine passée. Une commission spécialisée de la Ligue de football professionnel tranchera prochainement l'homologation du stade

en question. Outre ce problème de taille, la formation de l'Ouest du pays est confrontée également à une crise financière aiguë ayant contraint les joueurs à enclencher une grève ouverte depuis lundi. Cette situation irrite au plus haut point Houari Talbi, selon ses dires, rappelant qu'il n'a pas cessé de «tirer la sonnette d'alarme» depuis la saison passée, mais en vain. Nous tablons cette fois-ci sur les assurances que nous venons d'avoir de la part des autorités locales qui ont promis de nous débloquer une subvention dans les prochains jours. C'est d'ailleurs sur la base de ces assurances que les joueurs ont accepté de reprendre les entraînements dans les prochaines heures», a-t-il encore expliqué. Il a, en outre, poursuivi qu'il était dans l'obligation de revoir ses ambitions à la baisse, lui qui prétendait jouer les premiers rôles

lors de la prochaine édition du championnat de deuxième palier, dont le coup d'envoi a été fixé au 12 février.

«Evidemment, face à tous ces problèmes de différentes natures, nous ne pouvons que tableur sur le maintien et éviter ainsi de faire partie des quatre équipes de notre groupe qui descendront en division inférieure», a-t-il souhaité. Les 36 clubs qui activeront en Ligue 2 lors du nouvel exercice ont été répartis sur trois groupes de 12 formations chacun (Centre-Ouest-Est). Les leaders des trois groupes se disputeront, lors d'un mini-tournoi, deux tickets donnant accès à la Ligue 1 en fin de saison, alors que les quatre derniers de chaque poule rétrograderont en troisième palier, selon le nouveau système de compétition adopté lundi par le bureau exécutif de la Fédération algérienne de la discipline. ■

## Ligue 2

# Le président de la JSM Tiaret renonce à sa démission

→ Le président de la JSM Tiaret, Sofiane Boumediene, a renoncé à sa démission qu'il avait annoncée il y a quelques semaines, après avoir reçu des garanties des autorités locales pour aider le club à régler ses problèmes financiers, a-t-on appris mardi auprès de la direction de cette formation de l'Ouest. Une réunion a été tenue la veille et a regroupé les membres du bureau exécutif au terme de laquelle, il a été décidé de reprendre service par le président Sofiane Boumediene et ses assistants, surtout après l'accord trouvé avec certains créanciers pour rééchelonner leurs dettes, a précisé la même source. En revenant à de meilleurs sentiments, le patron d'Ezzerga permet ainsi à son équipe de lancer ses préparatifs d'intersaison, puisque la reprise des en-

traînements a été programmée pour le début de la semaine prochaine, assure-t-on encore. Huitième du groupe Ouest de la division nationale amateur à l'issue de l'exercice passé interrompu à la 24<sup>e</sup> journée pour lutter contre le Coronavirus, la JSMT a accédé en Ligue deux profitant du changement du système pyramidal de la compétition. Les 36 clubs qui activeront en Ligue 2 lors du nouvel exercice ont été répartis sur trois groupes de 12 formations chacun (Centre-Ouest-Est). Les leaders de chaque groupe disputeront, dans un mini-tournoi, deux tickets donnant accès à la Ligue 1 en fin de saison, alors que les quatre derniers de chaque poule rétrograderont en troisième palier, selon le nouveau système de compétition adopté lundi par le bureau fédéral de la FAF. ■

## MCA

# Tourki Messaoudi réélu à la tête du CSA

→ Tourki Messaoudi a été réélu mardi à la tête du Club sportif amateur (CSA) du MC Alger, lors des élections tenues au siège du club à Chéraga (Alger), a appris l'APS auprès de la formation algéroise. Messaoudi qui brigua un deuxième mandat a obtenu 38 voix contre 26 pour son unique concurrent Djamel-Eddine Rachedi, alors que 6 bulletins ont été déclarés nuls.

Prévues initialement dimanche dernier, les élections du CSA/MCA ont été reportées de 48 heures, faute de quorum atteint.

Voici par ailleurs la composante du nouveau bureau exécutif du CSA : Président : Tourki Messaoudi Membres : Salah-Bey Aboud, Mourad Benslimane, Rafik Belamane, Sid Ahmed Kerkouche, Khaled Adnane, Mohamed Adlène Aïssani. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**MCA**

Tourki Messaoudi réélu à la tête du CSA

**le match à suivre**

**Sélection (U17)**

L'Algérie s'incline face au Sénégal

**football**

**Joueur maghrébin de l'année**

Bennacer et Benrahma parmi les nommés

NAHD

# Entre déception de 2020 et l'espoir de 2021

→ **Le NA Hussein Dey continue de perdre, et à défaut des points et ses plumes. Ce qui devient de plus en plus compliqué pour ce club. Six journées viennent de s'effacer du programme sans que ce club n'arrive à poster une seule victoire.**

Le manque de jus et d'intensité inquiète ces derniers temps ses supporters qui n'arrivent toujours pas à comprendre ce qui se passe, au moment où tous les compartiments semblent, pourtant être bien huilés, pour faire face aux premiers duels de la nouvelle saison.

Pourtant, tout était en place, y compris les promesses de la direction. En promettant aux fans une saison complète, et une présence sur les tableaux des victoires, les fidèles du club, qui s'accrochaient à l'optimisme, ne pouvaient oublier un passé récent où leur club avait les meilleurs atouts pour réaliser ses objectifs, mais le passé remonte vite à la surface, fait rappeler aux supporters ses meilleurs joueurs qui ont préféré s'exiler en Tunisie. A commencer par le défenseur central Mohamed Amine Tougaï qui s'est engagé avec l'ES Tunis, double détenteur de la Ligue des champions d'Afrique. Puis le meilleur buteur de l'équipe, Redouane Zerdoum, auteur de cinq réalisations durant la phase aller qui rejoint l'ES Sahel. La saignée s'est poursuivie avec le transfert du milieu de terrain Dadi El-Hocine Mouaki, signataire avec l'ES Sahel également, et du défenseur Naoufel Khacef, parti rejoindre le club français des Girondins de Bordeaux. Une stratégie «inexpliquée» de la direction du club. La veille de la reprise, tout le monde y croyait dur comme fer. Résultat



■ Le Milaha doit se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard.

(Photo > D.R.)

des courses : deux buts inscrits contre cinq encaissés, avec une place au classement pas très reluisante, 16<sup>e</sup> et seulement 4 points. Deux nuls sur son terrain, deux défaites et un nul à l'extérieur. Une telle situation aurait pu avoir de mauvaises répercussions sur le staff technique, puisque la dernière défaite subie face à l'USM Alger disputé dimanche (3-0), fut pour l'entraîneur du NAHD, Nadir Leknaoui l'occasion de faire part de son intention de se retirer poliment de son poste. Une telle alerte ne pouvait que faire accentuer le malaise naissant au sein de ce club que dirige le président Bachir Ould Zmirli. Une entente a été vite trouvée et qui finira par faire avorter l'idée de l'entraîneur de quitter le club. La confiance de la direction lui a été renouvelée en dépit de l'absence de résultats en ce début de saison. Ces défaites pourraient être, selon quelques avis, la résultante d'un effectif totalement remanié, ce qui supposera une patience pour voir

ce club reprendre de la hauteur par des victoires lors des prochains matches. «Pour ce faire, nous devons gagner des matches, être stables et cela nous fera gagner du temps pour travailler. Nous devons nous battre pour revenir à notre meilleur niveau».

La prochaine rencontre aura lieu demain vendredi au stade du 20-Août contre l'Entente de Sétif comptant pour le match retard. Que fera le NAHD et quelle stratégie mettra-t-il pour venir à bout des Sétifiens, qui ne sont pas prêts à céder les commandes du classement ?

Il faut rappeler qu'avec sa dernière victoire arrachée face au Paradou AC, l'ESS compte 20 matches sans défaites depuis la saison écoulée, et devient ainsi lors des premiers pas de cette nouvelle saison le leader provisoire, en totalisant 13 points, et compte encore un match en moins face au NAHD. Selon des sources, une pression est exercée actuellement sur les véritables déci-

deurs du club, à savoir les frères Ould Zemirli, Mahfoud et Bachir, «afin d'évincer Leknaoui et trouver l'homme de la situation avant qu'il ne soit trop tard». Les Ould Zemirli prendront-ils la décision ? Pas de suite, dit-on, Leknaoui ne peut travailler dans un environnement «malsain», lui qui accuse certaines parties de lui mettre des bâtons dans les roues vendredi révélera tout naturellement le niveau d'engagement des joueurs à résister à ces vents croisés qui menacent le club, et pourquoi pas entamer une nouvelle page d'optimisme dans la lancée de la nouvelle année 2021

**H. Hichem**

**A voir**

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- BeIN Sports 1 : basket, Indiana Pacers - Cleveland Cavaliers à 21h

**La Der**

**Joueur maghrébin de l'année : Bennacer et Benrahma parmi les nommés**

Les internationaux algériens Ismael Bennacer (Milan AC) et Saïd Benrahma (West Ham) sont parmi les cinq premiers nommés pour le titre de Joueur maghrébin de l'année 2020, un prix décerné par le magazine France Football. «Fantastique courroie de transmission du jeu de l'actuel leader de Serie A, Ismael Bennacer a confirmé une année 2019 déjà faste où il avait été élu meilleur joueur de la CAN. Il tacle, il récupère, il distille, il se projette, que ce soit avec le Milan AC ou l'Algérie, le milieu de terrain est devenu incontournable», écrit la publication française sur son site officiel.

Actuellement blessé, Bennacer a contribué à l'excellente entame de saison des Milanais, leaders de Serie A et seul club invaincu dans les cinq grands championnats européens. Son compatriote, l'attaquant Benrahma, a aussi réalisé une excellente saison 2019-2020 avec son ancien club Brentford, ratant d'un cheveu l'accession en Premier League. «Après des faux départs et coups d'arrêt, le talent de Saïd Benrahma a fini par mettre tout le monde d'accord. Exceptionnel sous les couleurs de Brentford en championship (il y a disputé 94 matches, marqué 30 buts et donné 27 passes décisives), le Fennec a été trans-

férent à West Ham pour 26 M€ cet été», souligne France Football dans la présentation du buteur algérien. Outre Bennacer et Benrahma, trois autres candidats sont en lice, à savoir Yassine Bounou (Maroc/FC Séville), Ali Maaloul (Tunisie/Al-Ahly) et Hakim Ziyech (Maroc/Chelsea). Les cinq autres nommés seront divulgués mercredi sur le site de France Football, tandis que le voter pour élire le Joueur maghrébin de l'année 2020 débutera jeudi. Pour rappel, l'édition 2019 du Joueur maghrébin de l'année avait sacré l'international algérien Riyad Mahrez (Manchester City).